

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
16 avril 2026

PUBLIE LE : 20-04-2026

Délibération n°260416-6 : Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) et de la commission des achats

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par la Présidente sortante le dix avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Marie-Claude CARLIER**, doyenne de l'assemblée, puis de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

PRESENTS

LE PECQ

Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Julie SERIEYS, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
Queenie GROS, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE
Sandrine BOCCARD, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ

Pascale CHARBIT, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI

Jean-Baptiste GUITRY, DELEGUE SUPPLEANT

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Frédérique LURROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'UNILYS
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'UNILYS

Nombre de communes	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	6

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE LA COMMISSION DES ACHATS

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1414-2, L1414-3 et L1414-4 ;

VU le code de la commande publique ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

CONSIDERANT également la volonté de conserver la commission dite des achats, créée en 2020, ayant pour rôle de donner un avis consultatif préalable à l'attribution des marchés supérieurs à 90 000 € HT et ne relevant pas de la compétence de la commission d'appel d'offres ;

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

DESIGNE, à la majorité absolue, en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offres les délégués cités ci-après :

1^{ER} Tour :

Membres titulaires :

Madame Marie-Claude CARLIER	Commune de Port-Marly
Madame Emmanuelle RAMPAZZO	Commune de Marly-le-Roi
Madame Julie SIERIEYS	Commune du Pecq
Madame Queenie GROS	Commune de Port-Marly
Madame Sandrine BOCCARD	Commune de Marly-le-Roi

Membres suppléants :

Monsieur Jean-Baptiste GUITRY	Commune de Marly-le-Roi
Monsieur Stéphane PERCHANT	Commune de Marly-le-Roi
Madame Michèle TROJANI	Commune de Port-Marly
Madame Sylvie DIEM	Commune de Port-Marly
Madame Anne PETITJEANS	Commune du Pecq

DECIDE de conserver la commission des achats, créée en 2020, ayant pour rôle de donner un avis préalable consultatif à l'attribution des marchés publics dont le montant est supérieur à 90 000 € HT et ne relevant pas de la compétence de la commission d'appel d'offres.

PRECISE que cette commission des achats est composée des membres de la commission d'appel d'offres mais ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel et se réunit sans exigence de quorum.

Fait à Marly-le-Roi, le **20 AVR. 2026**

Transmis en préfecture et affiché le **20 AVR. 2026**

Pour Extrait Conforme

Queenie GROS
Secrétaire de séance

Jean-Noël AMADEI
Président du Syndicat Intercommunal

